Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 07/06/2024

ETABLISSEMENTS PAUL PAULET rappelle Sardine à l'huile d'olive et piment



- Noms des modèles ou références concernés : **Sardines Parmentier mise en boite à la main "huile d'olive et piment" 135g Sardines Parmentier mise en boite à la main "huile d'olive et piment" 135g en lots de 4**
- Marque : **Parmentier**
- **GTIN 3019081238650 Date de durabilité minimale 27/03/2029**
  GTIN 3019089044680 Date de durabilité minimale 27/03/2029
- Conditionnements : **/**
- Date début/fin de commercialisation : **du 24/05/2024 au 03/06/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **PT C.241.1P CE**
- Informations complémentaires : **/**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **AUCHAN CARREFOUR INTERMARCHE LECLERC SYSTEME U**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Rappel à titre préventif après détection interne d'un défaut remettant en cause la conservation à température ambiante. Risque potentiel de problème bactérien.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**
- Description complémentaire du risque : **Les consommateurs ayant en leur possession les produits concernés sont invités à ne pas les consommer et à les détruire ou les retourner sur leur lieu d'achat pour remboursement.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 6 août 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0801907681**
- Informations complémentaires publiques : **/**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre